



GRANDS PRIX DES BOLIDES

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SAISON 2026/27

Article 1:

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise son 20ème GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES dans ses locaux au 30 bis, rue de Paris à Rennes.

Tournois internes et homologués FFE ou FIDE, ouverts aux jeunes nés après le 31/12/2006 sans condition de Elo.

Des invitations individuelles sont faites ponctuellement à des jeunes joueurs licenciés extérieurs au club de RENNES Paul Bert Echecs sous certaines conditions de Elo et dans la limite d'un tiers de jeunes licenciés extérieurs au club de Rennes, un tiers maximum des joueurs d'autres clubs peuvent ainsi participer.

7 tournois organisés du 10/10/2026 au 13/03/2027.

Article 2:

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux. 2 types de tournois sont organisés. Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3:

Cadence : 12mn + 3s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 5

Les parties des «Petits Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FFE.

Les parties des «Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FIDE et FFE.

Les parties des «Super Bolides» sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FIDE et FFE.

Article 4:

Inscriptions et Vérification des licences : le jour des tournois de 9h10 à 9h25.

Il est demandé de se préinscrire en ligne sur le site du club au plus tard la veille (avant 20h00) des dates indiquées pour la bonne organisation des tournois.

Les joueurs extérieurs au club autorisés doivent contacter obligatoirement l'organisateur par courriel christian.bleuzen.echecs@gmail.com

Pour les inscriptions après 9h25, les joueurs sont appariés à partir de la 2ème ronde.

Date et heure des rondes 1 des différents tournois sous réserve des conditions sanitaires en vigueur aux dates concernées.

Petits Bolides T1 : 10/10/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73113

Bolides T1 : 10/10/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73163

Super Bolides T1 : 10/10/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73164

Petits Bolides T2 : 07/11/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73114

Bolides T2 : 07/11/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73165

Super Bolides T2 : 07/11/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73166

Petits Bolides T3 : 28/11/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73115

Bolides T3 : 28/11/2025 à 9h30 - Homologation FFE n°73167

Super Bolides T3 : 28/11/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73168

Petits Bolides T4 : 12/12/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73169

Bolides T4 : 12/12/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73170

Super Bolides T4 : 12/12/2026 à 9h30 - Homologation FFE n°73171

Petits Bolides T5 : 16/01/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T5 : 16/01/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Super Bolides T5 : 16/01/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T6 : 30/01/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T6 : 30/01/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Super Bolides T6 : 30/01/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Petits Bolides T7 : 13/03/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Bolides T7 : 13/03/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Super Bolides T7 : 13/03/2027 à 9h30 - Homologation FFE à venir

Les parties ne sont pas supervisées.

Le délai de forfait est fixé à 10 minutes.

L'utilisation du "Bye" n'est pas autorisé dans les différents tournois.

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du club : <https://rennespaulbert-echecs.kalisport.com>

Remise de prix les jours des tournois.

Article 5:

Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.

Les invitations aux tournois dénommés «Bolides» se font suivant les résultats obtenus lors des tournois précédents.

Le tournoi «Petits Bolides» est réservés aux jeunes U8, U10 et U12.

Pour les tournois «Bolides» et «Super Bolides» de la saison, sont inscrits automatiquement tous les joueurs classés Fide en rapide.

Pour les dates suivantes, les 3 premiers du tournoi «Petits Bolides» précédent rejoignent le tournoi «Bolides».

Le nombre de joueur n'est pas limité dans le tournoi «Bolides».

Les 8 plus joueurs retenus (Elo Fide à la date du tournoi) dans le tournoi «Bolides» participent au tournoi nommé «Super Bolides».

Article 6:

Prix :

1 - Chaque jour de tournoi

Au 1er: 1 coupe

Au 2ème: 1 coupe

Au 3ème: 1 coupe

Prix réservé au «Petits Bolides» non cumulables

Au meilleur pupille: 1 médaille

Au meilleur poussin: 1 médaille

Au meilleur petit-poussin: 1 médaille

Au meilleur débutant

(1): 1 médaille

(1) Débutant : Première participation à un tournoi homologué

D'autres récompenses peuvent être remises suivant la participation dans les tournois.

Pro Evolution Echecs est partenaire du club pour ces tournois.

Les 3 premiers du tournoi Super Bolides et le premier du tournoi Bolides reçoivent un pack vidéo P2E.

2 - Au classement final du Grand Prix

Les récompenses ne sont pas cumulables.

Au 1er: 1 trophée

Au 2ème : 1 coupe

Au 3ème : 1 coupe

Au 1er pupille (U12) : 1 médaille d'or

Au 2ème pupille (U12) : 1 médaille d'argent

Au 3ème pupille (U12) : 1 médaille de bronze

Au 1er poussin (U10) : 1 médaille d'or

Au 2ème poussin (U10) : 1 médaille d'argent

Au 3ème poussin (U10) : 1 médaille de bronze

Au 1er petit poussin (U8) : 1 médaille d'or

Au 2ème petit poussin (U8) : 1 médaille d'argent

Au 3ème petit poussin (U8) : 1 médaille de bronze

Article 7:

Départage 1 : Sonneborn-Berger

Départage 2 : Buchholz

Départage 3 : Buchholz tronqué

Article 8:

Attribution des points au Grand Prix.

A chaque tournoi, des points sont attribués sur 3 critères:

Points de parties, les points gagnés à un tournoi arrondis par défaut.

Les points de parties sont doublés pour les «Bolides» et triplés pour les «Super Bolides».

Points de performance :

15 points au 1er, 12 points au 2ème, 9 points au 3ème, 6 points au 4ème, 3 points au 5ème pour les joueurs des «Super Bolides», 10 points au 1er, 8 points au 2ème, 6 points au 3ème, 4 points au 4ème, 2 points au 5ème pour les joueurs des «Bolides», 5 points au 1er, 4 points au 2ème, 3 points au 3ème, 2 points au 4ème, 1 point au 5ème pour les joueurs des «Petits Bolides».

Points d'assiduité :

Pour la participation aux différents tournois, 1 point pour 1 tournoi disputé, 3 points pour 2 tournois, 6 points pour 3 tournois, 10 points pour 4 tournois, 15 points pour 5 tournois, 21 points pour 6 tournois et 28 points pour 7 tournois.

Le classement final du Grand Prix des Petits Bolides est fait en cumulant les points ainsi obtenus.

Article 9:

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1 Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 10:

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le Rennes Paul Bert à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Article 11:

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal, Christian BLEUZEN

Fait à Rennes, le 19 septembre 2026

(s) BLEUZEN

Version 0 : 19/09/2026

Version 1 : 22/09/2026